

Article paru sur l'Essentiel de l'Optique de Novembre 2009 (page 34)

AVENIR

EDI : Les opticiens se distinguent



TRÈS GRAND CONSOMMATEUR D'ÉCHANGES DE DONNÉES, LE DOMAINE DE L'OPTIQUE EST À LA POINTE DES TECHNOLOGIES. ALORS QUE PLUS DE 50 % DU BUSINESS SONT PASSÉS À L'ÉLECTRONIQUE AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, LA FILIÈRE A LANCÉ DES TRAVAUX POUR L'ADOPTION DES STANDARDS DE L'ONU EN MATIÈRE D'EBUSINESS. CE FAISANT, L'OPTIQUE PREND UN TEMPS D'AVANCE.

■ **Avec plus de 90 % de facturation électronique, plus de 50 % de commandes électroniques, les opticiens sont des adeptes des échanges en EDI-FACT depuis de nombreuses années.**

Tout comme l'automobile ou les industries lourdes, et ce malgré la petite taille de ses sociétés, l'optique est arrivée à standardiser et à déployer ces échanges, s'appuyant sur la force de frappe de l'Association EDI-Optique qui regroupe une très grande partie des acteurs de la filière.

L'innovation technologique des produits, la personnalisation croissante des verres aux porteurs, la globalisation des acteurs et la centralisation de la production requièrent une amélioration de la flexibilité des échanges de données. Clé de voûte des échanges dans ce domaine très complexe, les catalogues électroniques doivent gagner en souplesse.

Labellisé par le plan gouvernemental TIC-PME 2010 qui vise à favoriser les échanges électroniques dans une vingtaine de filières en France, le programme de rénovation des échanges mené par EDI-Optique adopte une démarche très structurée. Après une année passée au recensement des besoins, la centaine d'experts impliqués dans les travaux a remis sa copie en mars 2009. C'est alors que le processus d'adoption du standard ebXML pour les catalogues multi-industries a démarré. Définition des processus, choix et assemblages des composants ebXML, documentation dans les outils de modélisation, puis générations de la documentation, furent entrepris.

Place désormais à l'expérimentation. « Les éditeurs de logiciels de gestion de points de vente ont massivement adhéré au programme pilote, tout comme les verriers et les laboratoires de

contactologie. Les lunetiers ne sont pas en reste d'ailleurs », déclare Jean-Christophe Leroy, Directeur du programme EDI-Optique. Ce programme commencé en mai 2009 et s'étalant sur une année vise à évaluer les gains de productivité et de flexibilité qu'apporteront les nouveaux standards et la mise en place des bonnes pratiques préconisées par EDI-Optique.

Pour Jean-Gabriel Josse, Président de l'Association EDI-Optique : « les échanges de données sont devenus au cours des cinq dernières années indispensables à la filière. Utiliser l'EDI, c'est bien sûr gagner en productivité, mais c'est aussi apporter de la transparence au marché de l'optique et se donner ainsi les moyens de revaloriser l'image de l'opticien. » ■

■ **Un site à consulter :**
www.edi-optique.org

